

aussi de la doctrine de la révolution armée, doctrine qu'a réaffirmée tout récemment le gouvernement de la Chine communiste et dont aucun gouvernement, quel que soit son statut, n'est apparemment à l'abri.

Ces mesures et ces attitude de la Chine communiste ont porté certains pays à conclure que ce pays ne saurait devenir membre des Nations Unies. L'attitude même du gouvernement de la Chine communiste, qui a attaqué et tenté de discréditer l'Organisation des Nations Unies au point de préconiser la création d'une organisation mondiale rivale, est venue donner des arguments à l'opposition de ces pays. D'autres pays, par contre, jugent que les récents développements de la politique du gouvernement de Pékin rendent encore plus manifeste la nécessité d'établir les liens entre les représentants de ce gouvernement et la communauté internationale que représentent les Nations Unies et leurs institutions.

Nous du Canada avons toujours appuyé le principe de l'universalité des Nations Unies. Nous avons soutenu ce principe il y a dix ans, quand le Canada a aidé à mettre fin à l'impasse qui empêchait un nombre considérable de pays d'entrer aux Nations Unies. Dans mon discours du 24 septembre devant l'Assemblée générale actuelle, j'ai de nouveau déclaré que le Canada appuyait le principe d'universalité, et j'ai exprimé le voeu que les Nations Unies parviennent bientôt à la participation universelle. Pour que les Nations Unies soient le porte-parole efficace de l'opinion mondiale, elles doivent parvenir à faire accepter par tous les membres de la communauté internationale les obligations et les responsabilités prévues par la Charte.